



Pilote de Ligne



La référence aéronautique

www.enac.fr →

Pilote de ligne : l'exigence

Depuis près de 50 ans la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) participe à la formation des pilotes de ligne.

En organisant une filière de formation nationale, en coopération avec l'ENAC et le SEFA (Service d'Exploitation de la Formation Aéronautique), la DGAC permet chaque année à des jeunes gens et jeunes filles de recevoir un enseignement professionnel de très haut niveau, un enseignement à la hauteur des exigences de ce métier.

La sélection EPL : 3 concours différents

La présente brochure concerne uniquement le concours EPL/S.

Contrairement au concours EPL/S qui s'adresse à des candidats sans expérience aéronautique, les concours EPL/U et EPL/P sont ouverts à des candidats possédant des références aéronautiques, notamment les certificats constitutifs des épreuves de l'ATPL/Théorique au moment de l'inscription.

Les concours EPL/U et EPL/P font l'objet d'une brochure d'information séparée disponible sur le site de l'ENAC : www.enac.fr.

IMPORTANT Les candidats qui se présentent la même année à plusieurs concours EPL sont informés que les épreuves d'admission (voir page 5) étant identiques, ils ne les passeront qu'une seule fois.

En cas d'admission à plusieurs concours les lauréats ne seront classés par le jury et quels que soient leurs rangs, que dans un seul de ces concours. En cas d'élimination à l'une des épreuves de ces 3 concours, les candidats seront éliminés à l'ensemble des concours EPL de cette même année.

Dates du concours	3
Lieux des épreuves	3
Conditions d'admission	3
Les épreuves du concours	5
Les études	6
Le métier de Pilote de Ligne	7
S'inscrire aux concours EPL/S	8
Pour en savoir plus	9

Sommaire



Dates du concours

Épreuves écrites d'admissibilité :

Les épreuves écrites se dérouleront sur une journée le **jeudi 11 avril 2013**.

Les épreuves écrites proposées aux candidats du concours EPL/S sont fondées sur le programme de la classe de Maths Sup et tiennent compte de la date à laquelle elles se déroulent.

Épreuves d'admission :

Elles se déroulent en deux temps, voir page suivante le calendrier «déroulement du concours EPL/S».

Nombre de places offertes

Cette année, **28 places** sont ouvertes au concours EPL/S.

Lieux des épreuves

Épreuves écrites :

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes : Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et DOM-TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans chacune de ces villes.

Épreuves d'admission :

Toutes les épreuves d'admission se déroulent à l'ENAC, à Toulouse.

Conditions d'admission

Pour être admis à concourir les candidats doivent :

- être ressortissant de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- avoir plus de 17 ans et moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours,
- avoir suivi un cursus correspondant à 60 crédits ECTS, soit en classe préparatoire aux grandes écoles, soit dans un cursus de licence scientifique, soit dans une formation conduisant à un diplôme national de niveau III du répertoire national des certifications professionnelles dans le domaine des sciences et technologies,
- être dégagé des obligations de recensement et d'appel de préparation à la défense (au plus tard la veille de la rentrée en formation),
- Vous devez être reconnu physiquement apte à l'emploi, il est demandé aux candidats de prendre connaissance des normes d'aptitude médicale, faisant référence à l'annexe FCL3 sous-partie B de l'arrêté du 27 janvier 2005 relatif aux normes médicales de classe 1, (consultables sur Internet : www.enac.fr, rubrique Formations).

Le candidat ne peut pas se présenter plus de trois fois au concours d'élève pilote de ligne (toutes filières confondues). Ne sont comptabilisées comme présentations que celles qui ont amené l'élimination d'un candidat lors de l'une des épreuves d'admission.



Aptitudes médicales : gare aux conditions physiques !

Vous devez être reconnu physiquement apte à l'emploi : c'est une condition indispensable pour exercer le métier de pilote de ligne. Les candidats admis en formation devront être titulaires d'une visite médicale d'aptitude physique et mentale du personnel navigant technique professionnel de l'aéronautique civile (FCL3) obtenue dans un C.E.M.A. A cet effet, les candidats retenus seront convoqués à l'issue des différentes épreuves. Afin d'éviter à ceux dont l'inaptitude médicale s'avérerait évidente de s'investir en pure perte dans ce concours, il est demandé aux candidats de prendre connaissance des normes d'aptitude médicale consultables sur Internet : www.enac.fr, rubrique Formations, faisant référence à l'annexe FCL3 Sous-partie B de l'arrêté du 27 janvier 2005 relatif aux normes médicales de classe 1.

En cas de doute, il est vivement conseillé aux futurs candidats de passer une visite médicale dans un C.E.M.A. (adresses en annexe 1).

Le concours EPL/S

Ce concours rassemble chaque année des candidats d'origine diverses. (cf p9)

DÉROULEMENT DU CONCOURS EPL/S - CARNET DE BORD

Allier connaissances scientifiques, maîtrise de l'anglais, qualités physiques et mo-

rales : tels sont les critères de la sélection ENAC pour le concours EPL.

Originalité de cette sélection : le déroulement tout à fait particulier du concours dont les étapes successives exigent de vous une solide motivation et des aptitudes réelles pour exercer le métier de pilote de ligne.

Le concours se déroule en 6 étapes, chacune d'elles est éliminatoire :

• **étape 1** : épreuves écrites (mathématiques, physique, anglais), le **11 avril 2013**.

• **étapes 2, 3, 4 et 5** : en cas de succès aux épreuves écrites d'admissibilité vous serez admis à aborder les épreuves d'admission. Sur une journée **entre le 13 et le 22 mai 2013**, vous passerez à l'ENAC à Toulouse, des épreuves psychotechniques et psychomotrices. En fonction de vos résultats vous serez à nouveau convoqué à l'ENAC à Toulouse pendant une journée située **entre le 11 et le 21 juin 2013** pour des épreuves psychologiques et un oral d'anglais.

• **étape 6** : au vu des résultats à l'issue de l'ensemble de ces épreuves, vous serez convoqué pour passer votre visite d'aptitude médicale (classe I).

Épreuves écrites d'admissibilité

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Elles peuvent se présenter, en tout ou partie, sous forme de QCM (questionnaire à choix multiple).

L'épreuve de mathématiques est fondée sur le programme de la filière PCSI (1^{ère} année de classes préparatoires scientifiques).



Épreuves	Durée	Coef.	Note éliminatoire
Maths	2 h	1	< 5
Physique	2 h	1	< 5
Anglais	2 h	1	< 10

L'épreuve de physique sur celui de la filière MPSI (1^{ère} année de classes préparatoires scientifiques).

Pour connaître précisément ce programme vous pouvez vous renseigner auprès du Centre régional de documentation pédagogique, CRDP, de votre académie.

L'épreuve écrite d'anglais consiste en une série de questions qui permettent de s'assurer que le candidat dispose des connaissances nécessaires dans les domaines du vocabulaire et des structures de la langue pour s'exprimer correctement sur des sujets de la vie pratique ou de l'actualité générale.

Épreuves d'admission

ORAL D'ANGLAIS (COEF. 1)

S'exprimer couramment en anglais et comprendre la langue parlée par des anglophones de diverses origines et des non-anglophones est une condition indispensable pour exercer le métier de pilote de ligne, la sécurité des vols dépendant pour une part de cette compétence.

• NATURE DE L'ÉPREUVE

Sur une cassette sont enregistrées quatre rubriques de journal parlé.

Au terme de votre temps de préparation (20'), vous devrez présenter à l'examineur un compte rendu oral de deux d'entre elles. Ce compte rendu devra être à la fois précis et détaillé ; il doit permettre à l'examineur d'évaluer votre capacité de compréhension de la langue parlée.

Vous disposez de 20 minutes pour choisir

deux rubriques, les écouter et en préparer un compte rendu.

Vous pouvez prendre des notes, mais vous ne devez pas rédiger votre exposé et encore moins le lire lors de l'interrogation.

Une fois le compte rendu terminé, l'examineur entamera une conversation avec vous. L'échange pourra traiter d'un thème de votre compte rendu ou s'orienter vers un autre sujet.

Votre entretien ne devra pas excéder 15 minutes au total (compte rendu plus conversation).

• NOTATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est notée de 0 à 20.

Les points se répartissent comme suit :

- compréhension orale : 0 à 20.
- expression orale : 0 à 20.

Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 10/20 sera éliminé.

ÉPREUVES PSYCHOTECHNIQUES

ÉPREUVES PSYCHOMOTRICES

ET ÉPREUVES PSYCHOLOGIQUES

Elles se déroulent en 3 étapes et n'exigent de vous aucune expérience aéronautique. Les deux premières sont destinées à cerner vos potentialités de réussite en formation pratique.

La troisième étape a pour but d'apprécier vos facultés d'adaptation à la fonction de commandant de bord et au travail en équipe.

LE CLASSEMENT

Les candidats sont classés selon les notes obtenues à l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité et de l'épreuve orale d'anglais d'admission. En cas d'égalité, la priorité est donnée au candidat ayant obtenu la meilleure note à l'épreuve orale d'anglais ; en cas de nouvelle égalité, est ensuite prise en compte la meilleure note obtenue à l'épreuve écrite d'anglais.



EXAMEN MÉDICAL

Il est assuré par un centre d'expertise de médecine aéronautique.

Faire ses études de Pilote de ligne

LA FORMATION

La filière nationale ENAC vous permettra d'acquérir les connaissances aéronautiques et la maîtrise professionnelle spécifiques au métier de pilote de ligne.

Les Élèves Pilotes de Ligne suivent un cours intégré de pilote de transport aérien commercial, qui dure environ 18 mois.

Au programme de la formation théorique, Droit aérien, Connaissances générales des aéronefs, Performances et préparation du vol, Performances humaines et ses limites, Météorologie, Navigation, Procédures opérationnelles, Mécanique du vol, Communication.

Au titre de la formation pratique assurée dans les centres ENAC, les élèves se préparent à la licence de pilote professionnel avion (CPL(A)), assortie de la qualification de vol aux instruments (IR) sur avion multimoteurs, ainsi qu'au certificat de formation au travail en équipage (MCC).

CONDITIONS DE SCOLARITÉ

A l'ENAC, toutes les dépenses techniques relatives à la formation sont prises en charge par la Direction Générale de l'Aviation Civile. Par contre, les frais d'hébergement et de restauration sont à votre charge. Il vous sera demandé des frais de scolarité de 600 €/an.

L'hébergement dans les centres ENAC de Carcassonne et Saint-Yan ainsi qu'à Toulouse, est assuré sous réserve de disponibilité. L'ENAC ne dispose pas d'hébergement à Montpellier.

De plus, vous bénéficiez d'un contrat d'assurance souscrit à votre profit par l'ENAC pour la couverture des risques aériens.

BOURSES

Vous pouvez bénéficier d'une bourse d'entretien, dans la limite des crédits fixés par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

ATTENTION :

Les Élèves Pilotes de Ligne doivent être conscients du fait qu'ils peuvent être éliminés à n'importe quel moment de leur formation en cas d'inaptitude à poursuivre celle-ci de manière normale. En effet la formation d'Élèves Pilotes de Ligne est une formation professionnelle, basée sur l'acquisition progressive et successive des connaissances nécessaires. Chaque nouvelle leçon ou exercice, notamment pour les phases pratiques, ne peut être entrepris que lorsque les éléments précédents sont assimilés.

Tout lauréat exclu du cursus de formation ne peut plus se représenter au concours.



Le métier de Pilote de ligne

LA CARRIERE DE PILOTE

A l'issue de votre formation, vous serez destiné à exercer votre métier au sein des compagnies aériennes.

Lors de votre embauche en compagnie, vous effectuerez un stage de qualification de type adapté aux avions en service dans l'entreprise et à ses conditions d'exploitation. Au terme de cette qualification, vous serez copilote pendant plusieurs années, avant d'accéder à la fonction de commandant de bord.



Annexe

CENTRES D'EXPERTISE DE MÉDECINE AÉRONAUTIQUE (ou CEMPN)

C.P.E.M.P.N. PARIS

HIA Percy

101 avenue Henri Barbusse - BP 406

92141 CLAMART CEDEX

Tél : 01.41.46.70.08

Fax : 01.41.46.70.95

C.E.M.P.N. BORDEAUX

H.I.A. Robert Piqué

351 route de Toulouse

33998 BORDEAUX ARMEES

Tél : 05.56.80.19.89

Fax : 05.56.37.18.73

C.E.M.P.N. TOULON

BP 20545

83041 TOULON Cedex 09

Tél : 04.83.16.20.13

Fax : 04.83.16.26.98

Mail : cempn@saintanne.org

C.E.M.A. TOULOUSE-BLAGNAC

Immeuble Airport

8 avenue Didier Daurat

BP n°30

31701 BLAGNAC CEDEX

Tél : 05.61.71.06.71

Fax : 05.61.71.06.72





S'inscrire au concours EPL/S

Inscription par Internet uniquement :

<http://www.enac.fr>

du lundi 3 décembre 2012 au lundi 14 janvier 2013 minuit.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 14 janvier 2013 minuit.

ATTENTION

Avant toute inscription, le candidat devra s'assurer d'une adresse e.mail valide pour toute la durée du concours.

➤ SAISIE ET VALIDATION DES DONNÉES :

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours. En cas de problème, appeler le : **05 62 17 40 76**
de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC

➤ DROITS D'INSCRIPTION

Attention : Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétariats de lycées).

- Les droits d'inscription au concours EPL/S sont de : **130 €**.

- Gratuité pour les boursiers du gouvernement français sur présentation d'une photocopie (recto-verso) de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales. Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription et l'adresser à :

**ENAC, Département AVIC
Concours EPL/S**

CS 54005

31055 Toulouse Cedex 4 dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception de votre justificatif.

➤ MODE DE PAIEMENT CONSEILLE :

- Paiement par carte bancaire : (carte bancaire de paiement exclusivement). Les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) les chiffres du cryptogramme situé au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.

➤ SI ABSENCE DE CARTE BANCAIRE :

- Paiement par chèque bancaire
(un chèque par concours) :

Le chèque (endossable sur une banque en France) devra être établi à l'ordre de l'**Agent**



comptable de l'ENAC. Les candidats doivent indiquer sur le serveur Internet le type de chèque et les nom et prénom du titulaire. Au dos de son chèque, le candidat doit **impérativement** reporter : son nom, son prénom, son numéro d'inscription et le concours ENAC présenté.

Le chèque sera envoyé accompagné de la fiche d'inscription à l'adresse suivante :

ENAC, Département AViC

Concours EPL/S

CS 54005

31055 Toulouse Cedex 4

dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription, le cachet de la poste faisant foi. Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception de votre paiement. Dans le cas où vous renonceriez à concourir pour quelque motif que ce soit, **aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.**

Principales données du concours EPL/S 12

Inscrits :	1812
Sous-admissible après l'écrit :	276
Reçus :	28
Origine des admis :	
Maths Spé	16
Maths sup	1
élèves d'ingénieurs	8
Autres	3

➤ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Afin de faciliter l'élaboration du planning des épreuves psychotechniques et psychomotrices, vous devez mentionner, lors de votre inscription, tous les autres concours auxquels vous serez inscrits.

LES RESULTATS DU CONCOURS

• **Par Internet :** www.enac.fr, en saisissant votre numéro d'inscription et votre mot de passe.

• **Par lettre envoyée à votre domicile.**

➤ LES ANNALES DU CONCOURS

Elles sont téléchargeables sur le site : www.enac.fr

rubrique : formations.

➤ POUR EN SAVOIR PLUS

Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation EPL/S :

➤ **Par téléphone au 05 62 17 40 76** auprès de **Viviane BAROLLO** Département AViC - de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30, les lundis, mardis, jeudis, vendredis.

➤ **Par internet :** www.enac.fr

➤ **Par courrier à l'ENAC :**

Département AViC - Concours EPL/S
7 avenue Edouard Belin - CS 54005
31055 TOULOUSE Cedex 4





Ecole Nationale de l'Aviation Civile

7 avenue Edouard Belin

CS 54005

31055 Toulouse cedex 4

Tél. + 33 (0) 5 62 17 40 76

Fax. + 33 (0) 5 62 17 40 79



La référence aéronautique

www.enac.fr →